VOLONTAIRES ONU

DESCRIPTION D'AFFECTATION

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et joue un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

1. **Titre d'affectation VNU :** **Volontaire des Nations Unies National(e)**
2. **Titre fonctionnel :** **Assistant juridique**
3. **Cadre stratégique du Programme VNU : Maintien de la paix**
4. **Lieu d'affectation/Pays :** **Cotonou-Bénin**
5. **Durée :** **06 mois renouvelables**
6. **Date présumée de début d'affectation : Dès que possible**
7. **Titre du Projet :** **Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et de la Reddition des Comptes (PAAAJRC), Phase II.**

9. **Brève description du Projet :**

Dans le cadre de la coopération avec le Gouvernement, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Ministère de la Justice et de la Législation ont initié en 2014 le Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et de la Reddition des Comptes (PAAAJRC). La mise en œuvre de ce projet de 2014 à 2018 a permis, entre autres, de rattraper les retards du pays pour la soumission de rapports dus aux organes de traités relatifs aux droits humains, d'améliorer l'accès des populations aux informations juridiques et au mécanisme de règlement des conflits notamment administratifs, de préparer des détenus pour leur réinsertion sociale post-carcérale et de renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile (OSC) pour la veille citoyenne en matière de la reddition des comptes.

Pour consolider ces acquis et accélérer les progrès vers l'atteinte des ODD 16, 10 et 5, il a été prévu dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement du Bénin (UNDAF) 2019-2023, une 2ème phase du PAAAJRC. Ledit projet s'inscrit dans l'Effet 3 de

l'UNDAF 2019-2023 et l'effet 2 du Document de Programme Pays du PNUD 2019-2023 qui veut que: « *D'ici à 2023, les populations béninoises jouissent d'un accès équitable et inclusif à des institutions efficaces, transparentes et responsables et à une administration publique moderne, à tous les niveaux, notamment à une justice respectueuse des droits de l'Homme, dans un climat de paix et de sécurité* ».

Au titre de cette 2ème phase, il est prévu un appui à la Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH) aux fins de son installation et son opérationnalisation le plus tôt possible. A cet effet, il est envisagé la mise à sa disposition de trois VNU nationaux dont un (01) Assistant juridique et deux (02) Juristes pour appuyer le Service transitoire de réception, de traitement et de suivi des plaintes.

10. Agence/Institution hôte : PNUD

11. Contexte organisationnel :

Le Volontaire ONU Assistant juridique travaillera au sein de la CBDH.

12. Description des tâches :

Placé(e) sous la supervision du Rapporteur général de la CBDH, le volontaire ONU a pour mission d'appuyer la CBDH dans l'animation du Service transitoire de réception, de traitement et de suivi des plaintes.

A cet effet, il est chargé de :

- Assurer l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'assistance des plaignants ;
- Planifier les rendez-vous avec les plaignants ;
- Assurer avec l'appui du Rapporteur général le suivi et le classement des plaintes, la gestion de la base de données, l'élaboration des rapports portant sur les activités du service et la rédaction des correspondances ;
- Veiller à la mise à disposition des commissaires rapporteurs de la documentation nécessaire pour le traitement des plaintes ;
- Assurer le secrétariat du Service transitoire de réception, de traitement et du suivi des plaintes.

En plus de ce qui précède, les Volontaires des Nations Unies sont censés :

- renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre ;
- se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil ;
- refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles ;
- contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc. ;
- contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation ;
- promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

13. Résultats attendus :

- L'accueil, l'écoute, l'orientation et l'assistance des plaignants sont assurés ;
- Les rendez-vous avec les plaignants sont planifiés ;
- Un appui de qualité est apporté au Rapporteur général dans le suivi et le classement des plaintes, la gestion de la base de données, l'élaboration des rapports portant sur les activités du service et la rédaction des correspondances ;
- Mise à disposition des commissaires rapporteurs de la documentation nécessaire pour le traitement des plaintes ;
- La bonne tenue du secrétariat du Service transitoire de réception, de traitement et du suivi des plaines.
- la participation aux activités et rencontres mandataires du Programme VNU est effective.

14. Qualifications/compétences requises :

Niveau de qualifications : Licence/Matrise/Master
Type de qualifications

- Etre titulaire au moins d'un BAC+ 3 en Droit.
- Etre de nationalité béninoise.
- Ne pas être un Agent de l'Etat (APE, ACE ou autres).

Nombre d'année d'expérience

- Justifier d'un minimum de deux (02) ans d'expérience dans des activités d'assistant juridique.
- Avoir servi dans une juridiction ou dans une structure ou ONG intervenant en matière des droits de l'homme serait un atout.

Langue(s) : Parfaite maîtrise du Français et bonne connaissance de l'Anglais
Permis de conduire : oui /___/ non /x/

Capacité informatique :

- Bonne maitrise du Pack Office (Word, Excel, Power point, Outlook) et de l'Internet.
- Bonne pratique des outils multimédias.

Compétences spécifiques :

- Avoir des compétences en matière des droits de l'homme ou être activiste des droits de l'homme serait un atout.
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement juridique des droits de l'homme et des principaux instruments juridiques.
- Excellente capacité rédactionnelle, de synthèse et d'analyse ;
- Sens du contact et du travail en équipe ;
- Sens de l'initiative, de l'humilité et du respect de la hiérarchie ;
- Etre méthodique, rigoureux et avoir l'obligation de compte rendu et le sens du respect des délais.
- Excellente syntaxe

Compétences générales et valeurs :

- Faire montre d'intégrité en adoptant les valeurs et normes éthiques des Nations Unies.
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD.
- Faire preuve d'un esprit d'adaptation et de tolérance en matière de culture, sexe, religion, race, nationalité et âge.

- Esprit d'équipe, qualité de leadership et aptitude à travailler dans un environnement multi-culturel.
- Faire montre d'ouverture au changement et d'une capacité à gérer les situations difficiles, notamment être capable de travailler sous pression avec efficacité.

15. Conditions de vie :

Le Bénin est un pays côtier de l'Afrique de l'Ouest dont la capitale économique est Cotonou. C'est un pays dont les voisins plus ou moins immédiats sont le Nigeria, le Togo, le Ghana, le Burkina Faso et le Niger. La langue officielle est le Français. Cotonou est desservi par la plupart des grandes compagnies aériennes et fluviales internationales. Les facilités de télécommunication (téléphone fixe et mobile, internet) existent et le logement est disponible à coût relativement accessible. On note la présence d'écoles reconnues telles que le Lycée français, American schola. Le Bénin est un pays de démocratie et de paix.

16. Conditions de Service : (National UNV COS_FRE)

La durée de votre affectation est de six (06) mois. Une indemnité de subsistance de volontaire (en anglais VLA), équivalant à 393,550 FCFA vous sera versée mensuellement. La VLA est censée couvrir les frais de logement, les besoins de base ainsi que les charges locatives (eau, électricité, etc.).

Description d'affectation préparée par le Gestionnaire du projet/ Agence Hôte :
Iburaima YANKPE GBERE, Team Leader/ Unité Gouvernance, Participation et Décentralisation / PNUD-Bénin.
Date : 17/07/2019

Description d'affectation approuvée par l'Unité de terrain VNU : Adama Bocar SOKO, Représentant Résident Adjoint/PNUD-Bénin.

Date : 18/07/2019

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.